



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
15 janvier 2009  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la population et du développement

#### Quarante-deuxième session

30 mars-3 avril 2009

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

#### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

### Organisation des travaux de la session

#### Note du Secrétariat

1. Le projet d'organisation des travaux de la quarante-deuxième session de la Commission de la population et du développement, qui figure en annexe à la présente note, a été élaboré pour que la Commission puisse examiner les questions inscrites à son ordre du jour en respectant les délais prescrits et en utilisant les services de conférence qui lui sont alloués. L'ordre du jour provisoire annoté a été distribué sous la cote E/CN.9/2009/1.

2. Les installations et services mis à la disposition de la Commission lui permettront de tenir chaque jour deux séances officielles, qui auront lieu de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures.

---

\* E/CN.9/2009/1.



## Annexe

## Projet d'organisation des travaux – 30 mars-3 avril 2009

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme/documentation</i>
<b>Lundi 30 mars</b>		
10 heures-13 heures	2	Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation  Ordre du jour provisoire et projet d'organisation des travaux (E/CN.9/2009/1; E/CN.9/2009/L.1/Rev.1)  Rapport du Bureau de la Commission sur les travaux de ses réunions intersessions (E/CN.9/2009/2)
	3	Suite donnée aux recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement  Rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes de population, centré sur la contribution du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement (E/CN.9/2009/3)  Rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes de population centré sur la contribution du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement aux objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement (E/CN.9/2009/4)  Rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (E/CN.9/2009/5)
15 heures-16 heures		Discours de David Canning sur le thème « Croissance de la population et évolution des structures démographiques : conséquences pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement »
16 heures-18 heures	3	( <i>Suite</i> )  Parallèlement à la séance plénière : tenue de consultations officielles sur les projets de résolution
<b>Mardi 31 mars</b>		
10 heures-12 heures	3	Séance annulée afin que les membres de la Commission puissent assister à la réunion préparatoire mondiale de l'examen ministériel annuel de 2009, consacrée aux incidences de la crise financière mondiale sur la réalisation des objectifs relatifs à la santé

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme/documentation</i>
		Parallèlement à la réunion préparatoire mondiale : tenue de consultations officielles sur les projets de résolution
15 heures-16 heures		Discours de Jean-Pierre Guengant sur le thème « Impact de la croissance de la population sur les pays les moins avancés, en particulier sur le rôle de la santé de la procréation »
16 heures-18 heures	4	Débat général consacré à l'expérience des pays dans le domaine de la population : contribution du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement aux objectifs de développement arrêtés au niveau international, et notamment aux objectifs du Millénaire pour le développement
		Parallèlement à la séance plénière : tenue de consultations officielles sur les projets de résolution
<b>Mercredi 1<sup>er</sup> avril</b>		
10 heures-12 heures	4	Débat général ( <i>suite</i> )
		Parallèlement à la séance plénière : tenue de consultations officielles sur les projets de résolution
12 heures-13 heures		Discours de Zeba Sathar sur le thème « Égalité des sexes, population et réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement »
15 heures-18 heures	5	Exécution du Programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population
		Rapport du Secrétaire général sur les tendances démographiques mondiales (E/CN.9/2009/6)
		Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme et bilan des activités menées dans le domaine de la population (E/CN.9/2009/7)
		Projet de programme de travail de la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales pour la période biennale 2010-2011 (E/CN.9/2009/CRP.1)
		Parallèlement à la séance plénière : tenue de consultations officielles sur les projets de résolution
		<i>Date limite de présentation des projets de proposition au titre des points 3, 5 et 7</i>
<b>Jeudi 2 avril</b>		
10 heures-13 heures	6	Intérêt des questions de population et de développement en ce qui concerne le thème retenu pour l'examen ministériel annuel de 2009
	7	Ordre du jour provisoire de la quarante-troisième session de la Commission

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme/documentation</i>
		Note du Secrétariat contenant le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-troisième session de la Commission (E/CN.9/2009/L.2)
		Parallèlement à la séance plénière : tenue de consultations officielles sur les projets de résolution
15 heures-18 heures		<b><i>Consultations officielles</i></b>
<b>Vendredi 3 avril</b>		
10 heures-13 heures		<b><i>Consultations officielles</i></b>
15 heures-18 heures		<b><i>Décision concernant les projets de proposition</i></b>
	8	Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa quarante-deuxième session
		<b><i>Clôture de la session<sup>a</sup></i></b>

<sup>a</sup> Conformément à la **décision 2005/213 du Conseil économique et social en date du 31 mars 2005**, la Commission tiendra, immédiatement après la clôture de la quarante-deuxième session, la 1<sup>re</sup> séance de sa quarante-troisième session dans le seul objectif d'élire son nouveau président et les autres membres du Bureau, en application de l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil.